

Petite Revue du Tiers-Ordre

ET DES

INTÉRÊTS DU CŒUR DE JÉSUS

VOL. III

MONTRÉAL, AOUT 1886

No 7

Indulgence de la Portioncule.

Nous rappelons au souvenir de nos lecteurs L'INDULGENCE DE LA PORTIONCULE. On pourra relire ce que nous en avons dit au mois d'août des années précédentes. (1) Il ne faut pas oublier que cette indulgence plénière peut être gagnée le 1er Août depuis 2 heures de l'après-midi jusqu'au coucher du soleil, le lendemain, 2 Août, jour de la fête de Notre-Dame des Anges, par toute personne qui s'étant confessée, ayant communié le jour de la fête ou la veille, visitera l'église des Saints Stigmates de St. François (2) et y priera aux intentions du Souverain Pontife. On peut la gagner *toties quoties*, c'est-à-dire autant de fois qu'on fera de visites et de prières aux susdites intentions. La même confession et la même communion suffisent.

Que chacun s'empresse donc de participer à une si grande faveur.

L'Archevêché de Montréal

Il en est des pays comme des hommes, chacun a son temps d'épreuves et de réjouissances. A des époques fixées par la Providence, les tribulations le pressent, il lui faut souffrir sous l'effet des discordes ; soufflées par l'esprit du mal, ou il lui faut contribuer au bien général par de généreux sacrifices. Ce sera son sang, celui de ses fils qu'il sera appelé à donner.

Notre pays catholique a eu ses peines, ses misères ; il a généreusement répondu à l'appel, alors qu'il lui a fallu envoyer ses fils bien loin sacrifier leur jeunesse, verser leur sang pour l'amour du chef vénéré de l'Eglise. Aujourd'hui c'est le temps de la réjouissance. ¶ Le Souverain-

(1) Voir Vol. I, page 197 et Vol. II, page 193.

(2) Eglise du Tiers-Ordre, coin des rues St. Urbain et Dorchester.